



Comité de suivi
Mine Niobec

COMPTE RENDU

Rencontre # 16

Tenue le 17 novembre 2023

Réalisé par



Table des matières

Mot de bienvenue et tour de table	1
Moment valeur.....	1
Suivi des actions du compte rendu du 12 juillet 2023	2
Résultats et objectifs.....	3
Information du milieu	7
Sujets et thématiques d'intérêt	8
Divers.....	12
Prochaine rencontre	12
Mot de la fin.....	12

Liste des annexes

Annexe 1 : Liste des présences	I
Annexe 2 : Ordre du jour.....	III
Annexe 3 : Présentation.....	V

MOT DE BIENVENUE ET TOUR DE TABLE

Laurence Moreau, chargée de projet, souhaite la bienvenue à chacun des membres. Compte tenu de l'ajout de deux nouveaux membres au Comité (Mme Josianne Pelosse et M. Peter Villeneuve) et la présence d'un membre substitut (M. Élie-Marie Tremblay), un tour de table est proposé. M. Fortin, facilitateur de la rencontre, présente l'ordre du jour qui est accepté par l'ensemble du groupe. Aucun point additionnel n'est proposé. Le point « Divers » demeure ouvert jusqu'à la fin de la rencontre.

La liste des présences est disponible à l'annexe 1 et l'ordre du jour à l'annexe 2.

MOMENT VALEUR

M. Boivin passe la parole à M. Gagnon pour présenter le Moment Valeur. Ce dernier annonce que Niobec a obtenu l'attestation volontaire *ICI on recycle* de RECYC-QUÉBEC. Cette attestation atteste le fait que « l'organisation est très avancée en matière de saine gestion de ses matières résiduelles et a implanté des mesures de performance innovantes. Cette attestation le démontre et permet de faire rayonner les performances exceptionnelles (dans la mise en valeur des matières résiduelles) ». Il existe plusieurs niveaux de performance en lien avec cette certification. M. Gagnon est fier d'annoncer que Niobec a atteint le niveau Élite pour l'année 2023. C'est l'équipe Développement Durable de la minière qui chapeaute le projet depuis 2012 et la certification est réévaluée à chaque trois ans. Seulement 9,5 % des entreprises au Québec réussissent à obtenir ce niveau de performance et Niobec est la seule industrie du secteur minier à l'avoir obtenue.

M. Gagnon indique que la valeur de l'excellence véhiculée par Niobec est mise de l'avant avec cette réalisation. Cet accomplissement a un certain pouvoir de mobilisation au sein de l'équipe. Il y a de nombreux volets à mettre en place pour obtenir cette attestation : sensibiliser à une bonne gestion des matières résiduelles, fournir de bons outils pour y arriver, calculer les tonnes de matières envoyées dans différentes filiales (recyclage, valorisation, etc.). M. Gagnon indique que les membres du Comité ainsi que les visiteurs à la mine peuvent désormais apercevoir l'affiche de l'attestation à l'entrée de la mine. Celle-ci devient également un rappel aux employés de fournir un effort lors des quarts de travail.

En terminant, M. Boivin indique que ce processus est un exercice d'humilité puisqu'il a fallu que Niobec ouvre ses livres et revoit l'ensemble de ses pratiques en matière de gestion des matières résiduelles. Le tout se fait dans une optique d'amélioration continue. Un membre ajoute que d'encourager les employés à bien gérer les matières résiduelles au travail les poussera certainement à faire de même à la maison. Un membre tient également à féliciter la mine dans cet effort et qualifie les statistiques de frappantes. Il indique que Niobec devrait être très fier.

Quelques questions sont posées après la présentation du Moment Valeur :

Questions	Réponses
Au niveau des GES, est-ce qu'il y a des actions qui sont entreprises à cet égard ?	M. Boivin explique que les principales sources d'émissions sont la machinerie lourde sous terre () et la combustion du propane pour le chauffage des lieux et de l'équipement. Il n'y a pas de grand plan d'action en place; Niobec connaît ses émetteurs. Le questionnement à l'interne est surtout par rapport aux possibilités d'action selon les données disponibles.

Questions	Réponses
	<p>En termes d'actions concrètes, Niobec intervient dans les processus des fournisseurs lorsque faisable pour les rendre le plus durables possible.</p> <p>M. Gagnon ajoute que Niobec ne se situe pas dans les grands émetteurs au Québec. Niobec émet entre 12 000 et 14 000 tonnes de GES émises par année alors que la catégorie des grands émetteurs sont ceux dont le bilan annuel dépasse les 25 000 tonnes. Beaucoup d'entreprises similaires à la leur sont en haut de ce seuil. Il explique que Niobec met beaucoup d'efforts dans l'efficacité et l'optimisation des équipements en place.</p> <p>Les endroits où Niobec a le plus grand impact dans le contrôle de ses GES se situent dans la consommation et l'approvisionnement (la provenance des matières premières, par exemple). La réflexion se situe à cet égard comme c'est là que Niobec peut y avoir le plus grand impact.</p>

Deux actions de suivi sont notées :

Suivi noté le...	Description du suivi	Responsable	Suivis effectués
17 novembre 2023	Aborder le sujet des GES de manière plus détaillée.	Niobec	Sera ajouté à une prochaine rencontre.
17 novembre 2023	Préparer quelques diapositives pour mettre de l'avant le travail par rapport à l'attestation <i>ICI on recycle</i> et les éléments mis en place pour la réduction/optimisation des GES.	Niobec (Frédéric Gagnon)	À venir.

SUIVI DES ACTIONS DU COMPTE RENDU DU 12 JUILLET 2023

M. Fortin fait la lecture des dernières actions de suivi et donne les mises à jour pertinentes pour chaque action, tel que libellé ci-dessous.

Suivi noté le...	Description du suivi	Responsable	Suivis effectués
4 avril 2023	Envoyer le rapport ESG aux membres.	Transfert (Laurence Moreau)	Fait.
4 avril 2023	Présenter la politique de dons et commandites de Niobec.	Niobec (Claudia Bolduc)	À l'ordre du jour.
12 juillet 2023	Ajouter aux sujets d'intérêt, le béryllium – à discuter en 2023.	Niobec (Jean-François Boivin)	À l'ordre du jour.

RÉSULTATS ET OBJECTIFS

Les résultats de santé et sécurité et de production sont présentés par M. Boivin.

Santé et sécurité

- Le **TRIR** signifie Taux d'incidents enregistrables total et tient compte des soins médicaux, en plus de la fréquence des accidents et de l'assignation temporaire. Le tout se calcule sur une base de 100 travailleurs.
 - Objectif 2023 : <3,0
 - Résultats AAD : 2,05

- Le **DART** prend en compte le nombre de cas où un employé a manqué le travail à la suite d'une blessure liée au travail. De plus, il comprend l'assignation temporaire. Le tout se calcule sur une base de 100 travailleurs.
 - Objectif 2023 : <1,3
 - Résultats AAD : 1,68

M. Boivin explique que les statistiques présentées ne prennent pas compte de tout le travail effectué en prévention. Ces chiffres n'indiquent pas à quel point les travailleurs prennent en compte la santé et la sécurité dans leur environnement. Niobec souhaite développer une mesure de performance de prévention qui tient compte des incidents potentiels évités. M. Boivin affirme que plus l'entreprise va s'améliorer en prévention, plus les chiffres vont s'améliorer.

Il ajoute qu'il y a eu un arrêt de production en octobre. En moyenne, il y a entre 15 et 18 000 heures travaillé par les entrepreneurs par mois au site, alors que durant l'arrêt, il y a eu environ 36 000 heures de complétées. C'est une période qui sort de l'ordinaire pour le personnel de gestion compte tenu du grand nombre de personnes présentes sur le site. Cela nécessite un niveau d'attention supplémentaire pour assurer une coordination maximum et éviter les incidents. Quelques événements ont eu lieu durant cette période d'achalandage importante qui s'ajoute aux résultats présentés. Contrairement à l'an dernier, les équipes ont su bien gérer le contrôle des énergies par le biais des procédures de cadencage des équipements. Une nette amélioration a eu lieu durant la dernière année à ce sujet. Ce sont des procédures complexes, qui nécessite de la coordination et de l'efficacité dans l'exécution des travaux, évidemment afin de rendre les travaux les plus sécuritaires possibles. Des actions ont été posées dans la dernière année pour améliorer les performances au niveau santé et sécurité, dont la formation, et l'audit, ce qui a paru lorsqu'il est venu le temps de l'arrêt annuel.

M. Boivin explique que les efforts se voient. Des outils de contrôle des risques sont mis en place et améliorés. Les équipes travaillent fort pour que tous identifient les dangers et les risques qui les entourent. Les travailleurs doivent être formés et informés. Le plan de formation de 2023 était ambitieux, il le sera tout autant l'année prochaine.

Quelques questions sont posées après la présentation des résultats :

Questions	Réponses
Est-ce que les « passés proches » sont mesurés ?	M. Boivin répond que oui, ils sont calculés.
Est-ce que les travailleurs reçoivent une carte de travail ?	M. Boivin explique que chaque travailleur reçoit une carte de travail par son superviseur le matin. Cela permet au travailleur de s'arrêter et de se questionner sur les risques par rapport à ses tâches de la journée. Tout le monde chez Niobec utilise cette carte de travail, y compris les entrepreneurs. Le superviseur doit rencontrer le travailleur au moins une fois durant le quart, il commente sur ses observations et signe la carte de travail. La réunion de début de quart a été mise à jour cette année. Elle permet maintenant de se poser les bonnes questions par rapport aux risques pour la journée de travail. Les 24 heures

Questions	Réponses
	précédant les quarts sont également abordées lors de cette discussion.

Un suivi est noté :

Suivi noté le...	Description du suivi	Responsable	Suivis effectués
17 novembre 2023	Partager les chiffres par rapport aux « quasi incidents ».	Niobec (Jean-François Boivin)	Pour la prochaine rencontre.

Production

M. Boivin explique qu'en termes de production, c'est une belle année pour Niobec. Il y a moins de tonnes d'usinées, mais la teneur en Niobium du gisement est mieux qu'anticipée. Le sous terre surproduit par rapport à la capacité de l'usine de prendre du minerai. L'écart du tonnage prévu s'explique entre autres par un arrêt d'opération effectué au printemps dernier sur un des broyeurs afin de procéder à des inspections plus poussés. Étant donné la teneur en Niobium supérieure aux estimations, il est prévu que 2023 soit une meilleure année que 2022. Les objectifs 2024 sont ambitieux, mais un plan d'action a été mis en place pour les atteindre. La sécurité et l'environnement seront toujours au cœur des actions de la prochaine année.

Quant au remblai, il est un indicateur essentiel pour séquestrer les chlorures afin de désaliniser les eaux. Si les cibles ne sont pas atteintes, cela peut affecter la qualité de l'eau en surface et pourrait également affecter le plan minier, soit la planification de l'exploitation minière à long terme.

Le tableau ci-dessous résume les résultats AAD :

Production	Objectif AAD	Résultats AAD	% Écart
Niobium (kg)	5 514 607	5 580 078	+ 1,2
Usine (tonnes)	2 148 535	1 967 650	- 8,4
Teneur % Nb2O5	0,598	0,641	+ 7,2
Récupération concentrateur	63,9	66,4	+ 3,9
Remblai (tonnes)	1 246 130	1 038 109	- 16,7

Quelques questions sont posées par rapport à la production :

Questions	Réponses
Comment remplissez-vous les chantiers miniers sous terre ?	M. Boivin explique que l'usine de remblai produit un béton à l'aide des résidu miniers, mélangé à de l'eau salée (pour la gestion des chlorures) et de liant (ciment). Le remblai produit est pompé par canalisation sous la terre pour l'apporter en tête de chantier. La cure du béton prend des mois. Pour savoir si le chantier est rempli, des suivis sont faits et des mesures sont

Questions	Réponses
	prises régulièrement. Lorsque la mesure souhaitée est atteinte, on change de chantier. Le tout doit être bien coordonné entre le sous terre et la surface.
Avant, vers 17 h 15, on entendait les activités de la mine, mais aujourd'hui on ne l'entend pas. Est-ce que Niobec a changé ses techniques ou ses horaires ?	M. Boivin indique qu'il est surpris de l'intervention. Rien n'a changé. Les bruits sont habituellement aux changements de quarts.

Un suivi est également noté :

Suivi noté le...	Description du suivi	Responsable	Suivis effectués
17 novembre 2023	Idée pour visite de terrain – chantier	Niobec	À venir en 2024

Communauté et communications

Mme Claudia Bolduc présente les activités pour ce volet.

- **Articles promotionnels**
Une boutique a été mise en place pour les employés de Niobec. Ceux-ci peuvent donc choisir eux-mêmes ce qu'ils souhaitent se procurer comme articles aux couleurs de l'entreprise. Un fournisseur de la région a été retenu pour la production de ces items, soit Promographe situé à Alma. Niobec est fier de supporter une entreprise locale.
- **Prix reconnaissance santé-sécurité**
C'est en septembre qu'a eu lieu le Gala SST de l'Association minière du Québec, où quatre superviseurs de Niobec ont été reconnus pour avoir atteint 50 000 heures sans incident enregistrable et un superviseur a été reconnu pour 100 000 heures. Lorsqu'il est question de santé et sécurité, Niobec préconise la prévention, mais l'industrie minière se concentre davantage sur la statistique du nombre d'incidents. Un 5 à 7 a aussi été organisé en guise de reconnaissance.
- **Contrôle de risque SST – Halloween**
Pour l'Halloween, un outil a été distribué aux employés dans le même genre que la carte de travail remise à chaque début de quart. Sur cette carte, des questions étaient posées, dont « Ai-je identifié le bon moyen de contrôle? » Cela avait pour but de sensibiliser les enfants des employés sur la gestion des risques. Les cartes de contrôle de risque ont également été distribuées à l'école la Source avec qui Niobec souhaite créer un partenariat l'année prochaine.
- **Activités des fêtes à venir :**
 - Brunch des retraités
 - Soirée des fêtes
 - Activité avec les familles (17 décembre)

Programme de dons et commandites

Mme Bolduc présente le programme de dons et commandites, ce qui provient d'une demande d'un membre du comité. Le budget est de 150 000 \$ annuellement réparti dans quatre axes d'intervention : la santé, le développement durable, l'éducation et le sport. Les objectifs du programme sont d'augmenter la notoriété et de renforcer l'image de marque de l'entreprise.

En 2023, les organisations et activités suivantes ont été soutenues dans le secteur de la santé :

- Leucan Saguenay-Lac-Saint-Jean
 - Défi des chefs
 - Défi Ski
 - Ultra marathon
- Maison des soins palliatifs de Saguenay
- Colloque régional SST
- Croix-Rouge et Centraide
- Autres organismes

Dans le domaine de l'éducation, on compte :

- Cégep de Jonquière – Cinq programmes reliés aux postes offerts chez Niobec (bourses d'études offertes)
- CFP Val-d'Or – programme de traitement et extraction du minerai
- Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) – programmes en géologie
- Université Laval – programmes en génie minier

Sur le volet Environnement et développement durable :

- OBV Saguenay, en lien avec le mois de l'eau
- Association des propriétaires du Lac-Sébastien
- Association des prospecteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean

En termes de sport, les causes suivantes ont été supportées :

- Fondation Ariane – Festival du bateau dragon
- Demandes diverses d'employés

En plus de répartir le budget dons et commandites dans ces quatre axes, Niobec supporte des causes ou des événements locaux qu'elle ajoute à un volet social du programme. Cette année, les activités et organismes qui ont été financés par la catégorie « social » sont :

- Festival Saint-Honoré dans l'Vent
- Chambre de commerce
- Festicam
- CSMO Mines
- Nez Rouge

Mme Bolduc indique que 24 % du budget est accordé aux municipalités de Saint-Honoré ou Saint-David-de-Falardeau. Au niveau des axes d'intervention, le gros du budget est dirigé vers la santé, et ensuite l'éducation.

Quelques questions ont été soulevées :

Questions	Réponses
Si jamais Saint-Honoré dans l'Vent ne revient pas, est-ce que l'argent sera redistribué ailleurs ?	Mme Bolduc confirme que oui. Il faudrait voir avec la municipalité selon les besoins.
Est-ce que ce sont des budgets qui peuvent varier ?	Mme Bolduc indique que les activités et causes peuvent varier, mais l'enveloppe générale ne change pas annuellement.
Un membre tient à remercier la qualité de l'information partagée et apprécie la mise en lumière des quatre axes d'intervention.	
Festicam n'entre pas dans un des axes d'intervention et va même à l'encontre de celles-ci.	Mme Bolduc indique que ce festival entre dans la catégorie « social » qui a pour but de supporter les initiatives locales.

Questions	Réponses
Est-ce que le budget bougera selon l'inflation ou les résultats de l'entreprise ?	Mme Bolduc indique que non, le montant de 150 000 \$ répond bien aux demandes actuelles.

INFORMATION DU MILIEU

M. Fortin invite les membres à prendre la parole pour partager des mises à jour pertinentes de leur milieu au groupe. Les membres sont invités à prendre la parole seulement s'ils ont des informations à partager.

Résident – voisin de la mine

- Pas de mise à jour

Résident de Saint-Honoré

- Pas de mise à jour

Ville de Saint-Honoré

- Pas de mise à jour

MRC du Fjord-du-Saguenay

- Le comité Énergie de la MRC (dernière rencontre en 2014) a été revampé pour « Énergie et ressources naturelles »;
 - Le comité se penche sur l'acceptabilité sociale – il y aura certainement des ponts à faire avec le Comité de suivi de Niobec.
- La MRC s'en va vers un développement harmonieux et durable.

Chambre de commerce et d'industrie Saguenay – Le Fjord

- Pas de mise à jour

Comité de bassin de la rivière Shipshaw (CBRS)

- Pas de mise à jour

Questions	Réponses
Est-ce que les travaux à la municipalité sont terminés ?	Un membre fait savoir que le boulevard Martel est ouvert à 100 % depuis hier matin (16 novembre 2023), mais au printemps prochain, il y aura d'autres travaux.
Est-ce que Niobec utilise la ressourcerie ?	M. Boivin répond que l'entreprise ne l'utilise pas.
Est-ce que le transport lourd peut utiliser l'intersection de l'Hôtel-de-Ville ?	Un membre indique que Niobec doit communiquer avec M. Leclerc de la Ville de Saint-Honoré.
Mme Bolduc remercie la Ville pour l'affichage et la campagne de communication entourant les travaux effectués à Saint-Honoré.	

Suivi environnemental : rapport ESG

M. Gagnon présente les faits saillants du premier rapport ESG publié par Magris (maison mère de Niobec à Toronto). Un rapport ESG représente les volets de l'environnement, de l'aspect social, et de la gouvernance de l'entreprise. Les compagnies d'une certaine taille publient maintenant ce type de rapport pour accompagner les états financiers. Le rapport est axé sur une gestion de risque. Les risques financiers font partie de la valeur de l'entreprise, tout comme les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le rapport ESG 2022 a été publié en juin 2023. Il y a eu beaucoup de travail derrière ce document. Ce fut un des premiers rapports publics de Magris. Il y avait trois objectifs pour le rapport :

1. Établir et partager les bases sur lesquelles Magris construit sa stratégie ESG;
2. Évaluer et partager la situation de référence à partir de laquelle Magris mesurera son amélioration dans le futur;
3. Présenter les opérations de Magris au public.

Ce qui a nourri la vision derrière le rapport est l'idée que le produit que Niobec vend a une réelle place dans l'économie de la transition énergétique. Dans le cadre de cette démarche, Niobec a lancé une étude de cycle de vie pour comprendre les impacts du produit dans l'environnement. L'étude a été faite par une firme externe spécialisée. Les gaz à effets de serre (GES) ont servi de base pour l'analyse de cycle de vie. L'empreinte carbone constituait le calcul de base. Un kilogramme de ferroniobium produit environ 16 kg de CO². L'hypothèse de Niobec était que l'utilisation du produit sur le marché évitait plus que 16 kg de CO².

Le ferroniobium est utilisé majoritairement dans trois grandes sphères :

1. Les conduites (16 % des ventes);
2. La construction lourde (45 % des ventes);
3. Les voitures (23 % des ventes).

Niobec s'est demandé quelle serait la réduction des GES associés à l'utilisation du ferroniobium. L'emploi du ferroniobium dans le processus de création de l'acier permet de créer un acier plus résistant. Celui-ci, en quantité inférieure, est donc capable d'effectuer le même travail. La littérature a été bien utile pour établir différents cas de figure. Il y a une réduction de 21 fois les GES en utilisant du ferroniobium dans une conduite. Pour les automobiles, cette réduction est encore plus significative en plus d'occasionner une économie d'essence et un allègement des véhicules.

Au total, le rapport résultant de l'analyse de cycle de vie conclut que Niobec a émis 155 000 tonnes de CO² et a contribué à en éviter 12 millions grâce au remplacement de l'acier standard par de l'acier enrichi au niobium. Pour Niobec, les produits vendus ont une raison d'être. M. Boivin ajoute que la raison d'être du niobium est très différente de certains autres matériaux, comme l'or par exemple. Le niobium est une matière première qui s'inscrit dans l'ère de la transition énergétique.

Le cadre ESG de Magris s'appuie sur la vision, les valeurs, l'application ainsi que les axes et les lignes directrices. Avec la rédaction du rapport, des politiques ont été développées et approuvées. Elles seront partagées et appliquées bientôt au sein de l'entreprise. Niobec vise à s'asseoir avec ses partenaires pour leur présenter ses politiques pour orienter les prochaines actions en terme ESG.

L'entreprise a ensuite priorisé des domaines d'intérêt selon les piliers du développement durable :

- Prioriser la santé, la sécurité et le bien-être (social);
- Respecter l'environnement;
- Respecter les gens (gouvernance).

Certaines politiques ont été travaillées et développées en parallèle du rapport. C'est le cas de la Politique de durabilité de Magris. Plusieurs thèmes y sont abordés : la gestion de l'eau et de l'effluent, l'éthique des affaires (contrôle et vente du produit), la gestion des matières résiduelles, la diversité, l'équité et l'inclusion, l'approvisionnement responsable et plus encore. M. Gagnon explique que, pour l'avenir, il faut mesurer, grâce à des indicateurs de performance, chacun des thèmes pour mieux cibler les prochaines étapes. Les autres politiques que Magris met en place dépendent de la Politique de durabilité.

Magris a travaillé avec le *Sustainability Accounting Standards Board*, un organisme indépendant qui établit les normes de calcul en matière de développement durable. De nombreux indicateurs se retrouvent dans ce premier rapport ESG et d'autres se rajouteront chaque année. Les indicateurs permettront une comparaison d'année en année. Ces rapports sont utiles pour les gens de l'administration, des finances et en particulier, pour la gestion de risque.

Quelques questions ont été posées après la présentation de M. Gagnon :

Questions	Réponses
Est-ce que vous devez faire de la sensibilisation auprès d'acheteurs potentiels ?	M. Boivin indique que non. Vendre le ferroniobium n'est pas un enjeu pour Niobec. Les aciéristes connaissent bien les vertus et les applications de cette matière. Le plus gros frein se situe au moment où les architectes et les ingénieurs choisissent leurs matières, ils ne vont pas tous choisir systématiquement des aciers à haute teneur en Niobium
Est-ce que Niobec est coté à la bourse ?	M. Boivin répond que non. Niobec est une entreprise privée.
Est-ce que c'est une firme externe qui a réalisé le rapport ?	M. Gagnon indique que le rapport a été produit en collaboration avec une firme externe.
Est-ce que vous savez d'où viennent les chiffres en lien avec les réductions de GES (dans le cadre de l'analyse de cycle de vie) et si ce sont des données à jour ?	M. Gagnon explique qu'ils ont effectué des recherches par rapport aux nouvelles technologies sur le marché, par exemple, les conduites construites les plus récentes. Le tout s'appuie sur les données les plus à jour.
Où se situe votre équipe de mise en marché ?	M. Gagnon indique qu'il y a une équipe à Longueuil, en Allemagne et en Chine.
Allez-vous sur le marché du carbone ?	M. Gagnon explique qu'au Québec, il faut émettre 25 000 tonnes de GES annuellement pour entrer sur le marché du carbone. Ceux qui émettent entre 10 000 et 25 000 tonnes peuvent y entrer de manière volontaire. C'est ce que Niobec fera à partir de janvier 2024. Niobec ne compense pas ses émissions puisqu'il existe beaucoup de zones grises dans la compensation. L'entreprise ne juge pas que la compensation est un moyen adéquat de réduire ses GES. L'accent est mis plutôt sur la réduction des émissions directement.
Est-ce que c'est un employé de Niobec qui effectue les calculs du tableau à la page 27 de la présentation ?	M. Gagnon confirme que oui. De plus, des audits ont lieu à une certaine fréquence, comme c'était le cas cette année.
Est-ce que vous gagnez quelque chose à avoir de meilleurs résultats d'année en année dans le rapport ESG ?	M. Gagnon explique qu'il doit y avoir des effets à ce travail. Le rapport ESG servira de comparatifs pour voir les zones d'amélioration.
Est-ce que le SASB compare l'industrie ?	M. Gagnon explique que non. Le SASB publie des standards de comptabilité uniquement.

Questions	Réponses
	Cela a été travaillé par des firmes d'investissements, des assureurs, etc. pour que l'indicateur soit intéressant.
Quel est l'objectif du rapport ESG ?	M. Gagnon explique que le rapport ESG sert pour les investisseurs afin de mieux connaître dans quel genre d'entreprise ils investissent.
Combien y a-t-il de mines de niobium dans le monde ?	M. Gagnon indique qu'il y a trois mines dans le monde. CBMM détient 75 % de la part de marché (Brésil). CMOC détient le reste avec Niobec.
Est-ce que le Projet de métaux Niobay avance ?	M. Boivin indique que Magris est une compagnie d'exploitation et de transformation, il n'y a pas d'intention d'aller dans l'exploration minière à court terme.
Est-ce que le rapport ESG sera présenté aux employés ?	M. Gagnon confirme que le rapport a été envoyé à tous les employés. Il y aura également des rencontres sur des sujets précis éventuellement. Le premier public visé est les investisseurs.
Est-ce qu'il y a possibilité de faire du comparable avec d'autres minières ?	M. Gagnon explique qu'avec le SASB c'est possible, mais cela demande une certaine analyse. De plus, chaque mine a une réalité et on ne calcule pas les mêmes choses. Pour certains points, il est possible de se comparer.
Les opérations reliées au niobium sont-elles plus complexes que celles du Talc ?	M. Boivin confirme que oui spécifiquement pour la portion du procédé de concentration du minerai. La mise en marché du Talc est par contre beaucoup plus complexe que celle du Niobium.

Béryllium

M. Boivin présente le sujet d'intérêt qu'est la gestion du béryllium : un sujet demandé par les membres du comité dans la dernière année. En effet, des discussions et des suivis à l'interne en collaboration avec le personnel du CIUSSS durant les dernières années ont identifiés des secteurs du site où les travailleurs sont exposés au-delà de la norme d'hygiène que recommande la santé publique. La compréhension de l'impact du Béryllium a significativement augmenté durant les dernières années dans les différentes industries affectées par ce contaminant. Ce faisant, les instances de santé publique des états ont établis différentes normes et mesures afin de réduire l'exposition des travailleurs à ce contaminant et ainsi préserver la santé du travailleur

Au Québec, les normes respiratoires pour les contaminants d'intérêts sont statuées via les travaux de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST). Le béryllium est un élément dans le tableau périodique qui existe à l'état naturel. On le retrouve dans différentes industries, dont les alumineries, les fonderies, les concentrateurs de minerai. À Niobec, il y en a dans la roche exploitée, qu'on appelle carbonatite. Le béryllium est présent en petites quantités sous terre, ce qui fait que sa concentration dans la poussière émise sous terre n'est pratiquement pas mesurable.

Cependant, à mesure que le procédé de concentration du minerai se poursuit, certaines étapes en fin de procédé exposent les travailleurs à des valeurs mesurables de Béryllium. L'équipe de technicienne en hygiène industrielle chez Niobec assure l'exécution du programme de suivi des poussières qui est par la suite communiqué à la santé publique. L'équipe de la santé publique régionale visite Niobec chaque année pour suivre le programme Santé du site qui évalue les risques pour la santé des travailleurs, selon les secteurs. Le programme Santé est mise à jour et ensuite déployé à tous les quatre ans. Les travailleurs sont suivis par des campagnes d'échantillonnage annuellement relativement aux risques d'exposition aux poussières et contaminants d'intérêts du secteur.

Le programme de suivi des poussières se base sur la Loi sur la santé et sécurité du travail, spécifiquement le Règlement sur la santé et sécurité au travail dans les mines. Le but est d'assurer la qualité du milieu de travail, protéger la santé des travailleurs et assurer la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs.

À Niobec, le suivi des poussières se fait en mesurant la VEMP (valeur d'exposition moyenne pondérée). La valeur obtenue doit se situer sous une concentration maximale admissible définie par le RSST. Cette concentration maximale de la substance dans l'air constitue la mesure à laquelle la grande majorité des travailleurs peut être exposée quotidiennement sans subir d'effets néfastes.

La norme respiratoire mesurée via la VEMP est de 0.15 µg/m³. Selon les suivis réalisés pour caractériser l'exposition au Béryllium, la très grande majorité des échantillons prélevés ces dernières années se situe sous la demi-norme respiratoire. Dans les bonnes pratiques de l'hygiène industrielle, quand les résultats sont en dessous de la norme, mais au-dessus de la demi-norme, il y a une action à prendre pour ramener l'environnement sous la demi-norme.

Également, il existe une autre norme établit par l'autorité de santé publique, une norme d'hygiène (<0,01 µg/m³) dont l'objectif vise à limiter la propagation de poussière contenant du béryllium au-delà du site industriel. En d'autres termes, ne pas rapporter lesdites poussières à la maison. Pour ce faire, les autorités de santé publique, lorsqu'un environnement de travail se situe au-delà de cette norme, demande à l'employeur de mettre à la disposition des travailleurs exposés un vestiaire double.

Sur la base des exigences de la santé publique, Niobec doit mettre en place un vestiaire double afin que les travailleurs n'apportent pas les poussières à la maison. (Voir la page 40 de la présentation pour le schéma qui explique le vestiaire double). Une douche obligatoire sera demandée à tous. La mécanique du bâtiment fait en sorte que le mouvement de l'air se dirige de la zone dite « propre » vers la zone dite « contaminée ». Le vestiaire aura 175 places pour le secteur homme. Il y aura 20 places pour le secteur femme. Le bâtiment changera l'aperçu du site avec un tout nouvel édifice à la vue de tous à l'entrée du site. La construction devrait débuter au printemps 2024.

Quelques questions sont posées à M. Boivin après sa présentation :

Questions	Réponses
Pourquoi les données ne sont pas disponibles pour l'ensemble de postes chaque année ?	M. Boivin explique que les données sont récoltées selon l'échantillonnage déterminé. Ce ne sont pas tous les postes qui sont analysés chaque année.
Le béryllium est suivi avec le ministère depuis quand ?	M. Boivin explique que le tout a été suivi en 2009, 2011, 2020, 2022 et 2023. Les mêmes méthodes d'échantillonnage sont utilisées.
Pourquoi l'équipement de protection individuelle se situe après les mesures administratives au schéma de la page 37 de la présentation ?	M. Boivin explique qu'on doit d'abord faire un effort de réduction à la source et de contrôle technique avant d'imposer les EPI nécessaires pour les secteurs. Tout travailleur peut cependant, s'il en sent le besoin, porter des EPI qui assure une protection au-delà des normes en santé au travail.
Est-ce que ces matières sont dans l'environnement ?	M. Boivin indique que non, il n'y a pas de rejet mesurable.
Quelle sera la date de fin de construction vestiaire double ?	M. Boivin indique que l'ouverture du vestiaire devrait être autour de l'hiver 2025. Il faut revoir le plan de circulation sur le site également, en déplaçant la guérite entre autres.
Combien de personnes y a-t-il sur le site pendant un quart de travail habituel ?	M. Boivin indique qu'à l'usine, il y a plus d'une cinquantaine de personnes travaillant à l'usine durant un quart de travail.

DIVERS

Aucun point divers n'est ajouté à l'ordre du jour. Un suivi est noté :

Suivi noté le...	Description du suivi	Responsable	Suivis effectués
17 novembre 2023	Aborder le plan de restauration de la mine dans une prochaine rencontre.	Niobec	Pour une rencontre en 2024.

PROCHAINE RENCONTRE

M. Fortin indique qu'un sondage sera envoyé aux membres dans les prochains mois pour déterminer la date de la prochaine rencontre à l'hiver 2024. Mme Moreau indique aux membres du comité de ne pas hésiter à partager les sujets d'intérêt qu'ils aimeraient aborder lors de la prochaine année.

MOT DE LA FIN

M. Fortin remercie tout le monde pour sa participation et souhaite de joyeuses fêtes au groupe. L'équipe de Niobec fait de même et souhaite une belle journée à tous. La rencontre se termine à midi.

Production du compte rendu - Transfert Environnement et Société

Laurence Moreau, chargée de projets

Marc-Olivier Fortin, animateur-facilitateur du Comité

Annexe 1 :

Liste des présences

LISTE DES PRÉSENCES — 17 NOVEMBRE 2023

Secteurs	Membres du Comité de suivi de Niobec	Représentant	Présent	Absent
Résidents	Monsieur Rosaire Gaudreault	Voisin de la mine	X	
	Monsieur Élie-Marie Tremblay (Membre substitut)	Voisin de la mine	X	
	Monsieur Éric Tremblay	Résident de Saint-Honoré	X	
	Madame Christine Gauthier (Membre substitut)	Résidente de Saint-Honoré		X
Organismes municipaux	Madame Josianne Pelosse	MRC du Fjord-du-Saguenay	X	
	Monsieur Peter Villeneuve	Ville de Saint-Honoré	X	
Socio-économique	Madame Sandra Rossignol	Chambre de commerce et d'industrie Saguenay - Le Fjord		X
Communautés autochtones	Monsieur Serge Simard	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan		X
	Monsieur François Rompré (Membre substitut)	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan		X
Environnement	Monsieur Gérald Morin	Comité du bassin de la rivière Shipshaw	X	
	Monsieur Richard Sirois (Membre substitut)	Comité du bassin de la rivière Shipshaw		X

Niobec

Claudia Bolduc, Conseillère en communication

Jean-François Boivin, Surintendant Santé-Sécurité & Développement Durable par intérim

Frédéric Gagnon, Coordonnateur Environnement

Transfert Environnement et Société

Marc-Olivier Fortin, Animateur-facilitateur

Laurence Moreau, Chargée de projets

Annexe 2 :

Ordre du jour

RENCONTRE
COMITÉ DE SUIVI NIOBEC
 17 novembre 2023, 9 h à midi

9 h 00	1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour
9 h 05	2. Moment Valeur
9 h 20	3. Actions de suivi du compte rendu du 12 juillet 2023
9 h 25	4. Développements récents et à venir — Niobec a. Résultats SST et objectifs b. Communications et communauté
9 h 45	5. Informations du milieu
9 h 55	6. Sujets et thématiques d'intérêt : a. Suivi environnemental : Rapport ESG b. Béryllium
11 h 25	7. Points divers
11 h 40	8. Prochaine rencontre et mot de la fin

Annexe 3 :

Présentation

RENCONTRE

Comité de suivi de la mine Niobec

17 novembre 2023

Respect

Sécurité

Intégrité

Excellence



Ordre du jour

9 h 00	1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour
9 h 05	2. Moment Valeur
9 h 20	3. Actions de suivi du compte rendu du 12 juillet 2023
9 h 25	4. Développements récents et à venir — Niobec a. Résultats SST et objectifs b. Communications et communauté
9 h 45	5. Informations du milieu
9 h 55	6. Sujets et thématiques d'intérêt : a. Suivi environnemental : Rapport ESG b. Béryllium
11 h 25	7. Points divers
11 h 40	8. Prochaine rencontre et mot de la fin



Moment Valeur

LES VALEURS CHÈRES À NIOBEC

Ces valeurs définissent le modèle d'affaires de Niobec et représentent les assises de la culture organisationnelle.

ENSEMBLE,
DÉVELOPPONS LE FUTUR

INTÉGRITÉ

Nous favorisons une communication honnête et de bonne foi avec l'ensemble de nos parties prenantes. L'entreprise agit avec fierté et respecte toutes les exigences et les normes rigoureuses auxquelles elle est soumise.

EXCELLENCE

Nous voyons le travail d'équipe et la créativité comme des leviers collectifs pour l'atteinte et le dépassement de nos objectifs et de nos cibles. Afin d'être meilleurs et pour faire grandir l'entreprise, nous visons constamment l'amélioration en repoussant les limites et en se remettant toujours en question.

SÉCURITÉ

Nous croyons que chaque personne doit rentrer chez elle en santé et en sécurité, à chaque jour. Dans toutes ses activités, Niobec valorise les comportements et les actions sécuritaires afin de contrôler les risques.

RESPECT

Nous croyons que la collaboration, la communication et l'ouverture sont les bases durables de relations humaines respectueuses et harmonieuses. L'entreprise a cette volonté d'offrir un milieu de travail sain où chaque employé est traité de manière équitable et juste.

EXCELLENCE

Nous voyons le travail d'équipe et la créativité comme des leviers collectifs pour l'atteinte et le dépassement de nos objectifs et de nos cibles. Afin d'être meilleurs et pour faire grandir l'entreprise, nous visons constamment l'amélioration en repoussant les limites et en se remettant toujours en question.

INTÉGRITÉ

Nous favorisons une communication honnête et de bonne foi avec l'ensemble de nos parties prenantes. L'entreprise agit avec fierté et respecte toutes les exigences et les normes rigoureuses auxquelles elle est soumise.

RESPECT

Nous croyons que la collaboration, la communication et l'ouverture sont les bases durables de relations humaines respectueuses et harmonieuses. L'entreprise a cette volonté d'offrir un milieu de travail sain où chaque employé est traité de manière équitable et juste.



ATTESTATION ICI ON RECYCLE



- Attestation volontaire
 - Programme qui évalue les performances reliées à la gestion des matières résiduelles
 - Membres de puis 2012
- En 2023, Niobec a reçu la distinction Élite
 - Il s'agit du plus haut niveau
 - Seulement 9,5 % des entreprises au Québec y accèdent
 - Seule entreprise de l'industrie à avoir obtenue cette distinction

Établissement attesté
Élite



Suivi des actions



SUIVI DES ACTIONS

Suivi noté le...	Description du suivi	Responsable	Suivis effectués
12 juillet 2023	Envoyer le lien vers le rapport ESG aux membres du comité de suivi.	TES (Laurence Moreau)	Fait.
4 avril 2023	Ajouter aux sujets d'intérêt, le béryllium.	Niobec (Jean-François Boivin)	À l'ordre du jour aujourd'hui.
4 avril 2023	Présenter la politique de dons et commandites de Niobec.	Niobec (Claudia Bolduc)	À l'ordre du jour aujourd'hui.



Résultats

RÉSULTATS SANTÉ-SÉCURITÉ

Objectif 2023

- Changement de l'indicateur de performance en Santé-Sécurité

Indicateur	Objectif 2022	Résultats 2022	Objectif 2023	Résultats AAD
TRIR	<2,9	3,43	<3,0	2,05
DART	<1,3	2,65	<1,3	1,68

RÉSULTATS – PRODUCTION ANNÉE À DATE

Production	Objectif AAD	Résultats AAD	% Écart
Niobium (kg)	5 514 607	5 580 078	+ 1,2
Usine (tonnes)	2 148 535	1 967 650	- 8,4
Teneur % Nb2O5	0,598	0,641	+ 7,2
Récupération concentrateur	63,9	66,4	+ 3,9
Remblai (tonnes)	1 246 130	1 038 109	- 16,7



Communauté & Communications

COMMUNICATIONS

- Boutique promotionnelle pour nos employés
- Prix reconnaissance santé-sécurité AMQ
- Contrôle de risque SST - Halloween
- Festivités des fêtes

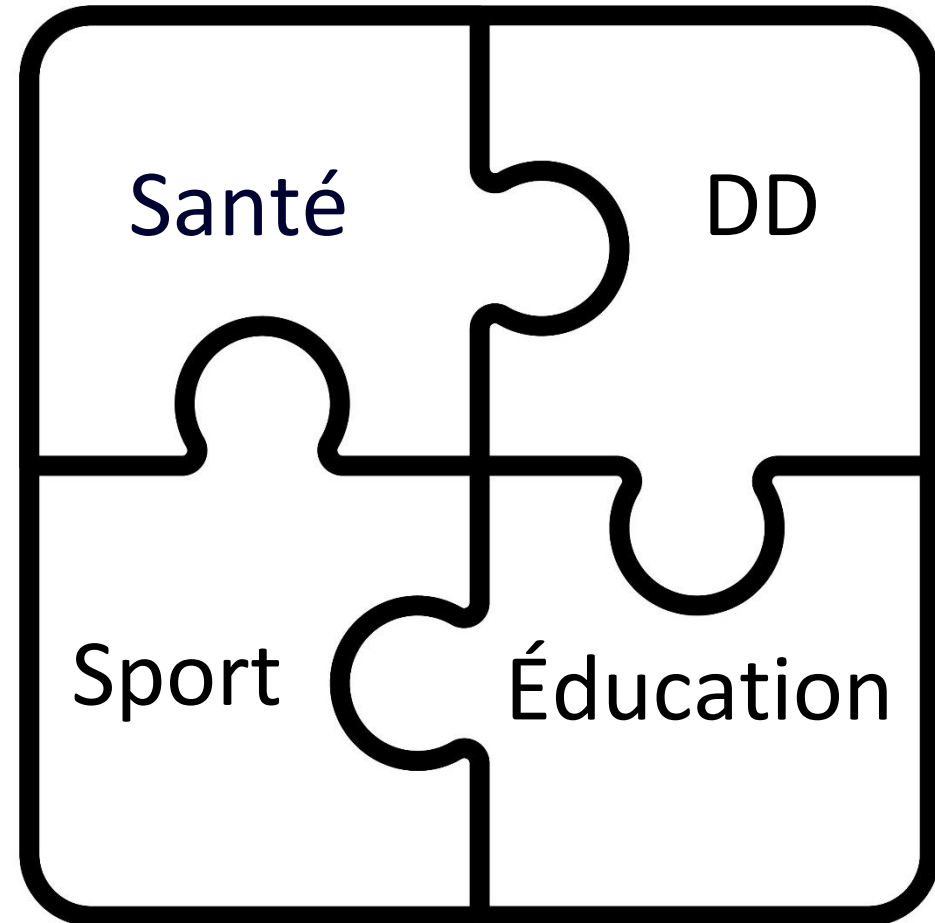


COMMUNAUTÉ

Politique de dons et commandites

- Budget annuel de 150 k
- 4 axes d'intervention
- + soutien aux initiatives locales

Accroître la notoriété de l'organisation tout en renforçant l'image de marque de l'organisation à titre d'acteur important de l'économie régionale du SLSJ



COMMUNAUTÉ

Santé

Encourager les différentes causes qui contribuent au bien-être de la collectivité et qui incitent l'adoption de saines habitudes de vie.

*Soutenir un employé, un membre de sa famille immédiate ou un de ses petits-enfants mineurs qui souffre d'une maladie incurable et qui fait face à des soucis financiers.

En 2023...

- Leucan Saguenay-Lac-Saint-Jean - » 41 k
- Maison des soins palliatifs Saguenay - » 10 k
- Colloque SST - » 5 k
- Croix-Rouge et Centraide - » 10k
- Autres organismes - » Dons entre 400 \$ et 2 000 \$

COMMUNAUTÉ

Éducation

Favoriser des projets d'éducation qui encouragent le développement des compétences des jeunes et la poursuite des études, et ce, plus particulièrement reliés au domaine minier.

- *Partenariat avec institutions d'enseignement du secteur
- *Aide financière pour les écoles en situation de défavorisation

En 2023...

- Cégep de Jonquière - » 5,5 k
- CFP Val d'Or - » 3 k
- UQAC - » 2 k
- ULAVAL - » 2 k

COMMUNAUTÉ

Environnement et développement durable

Soutenir divers projets, événements et organismes qui s'inscrivent dans une démarche et une vision de développement durable et qui encouragent la responsabilité environnementale, la réduction des déchets et de la pollution au moyen du recyclage et la mise en place de pratiques écoresponsables.

En 2023...

- OBV Saguenay - » 3k
- Association des propriétaires du Lac-Sébastien - » 500 \$
- Association des prospecteurs du SLSJ - » 500 \$

COMMUNAUTÉ

Sports

Soutenir divers projets reliés aux sports tels qu'un groupe d'employés qui participe à une activité sportive effectuée dans le cadre d'un événement, un employé qui participe à une activité sportive de haut niveau ou encore, un enfant d'employé qui participe à une activité sportive parrainée par un organisme à but non lucratif.

En 2023...

- Fondation Ariane - » 1,7 k
- Demandes diverses employés - » 1 k

COMMUNAUTÉ

Social

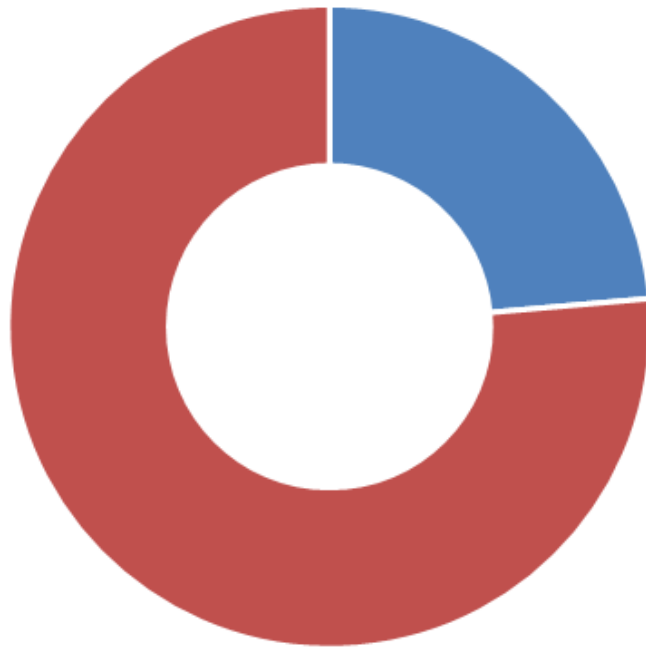
Autres initiatives qui ne sont pas couvertes par le programme, mais qui ont somme toute une importance aux yeux de l'organisation (initiatives locales, organismes communautaires, partenariats, etc.)

En 2023...

- Festival Saint-Honoré dans l'Vent - » 25 k
- Chambre de commerce - » 9k
- Festicam - » 3 k
- CSMO Mines - » 3 k
- Nez Rouge - » 2 k

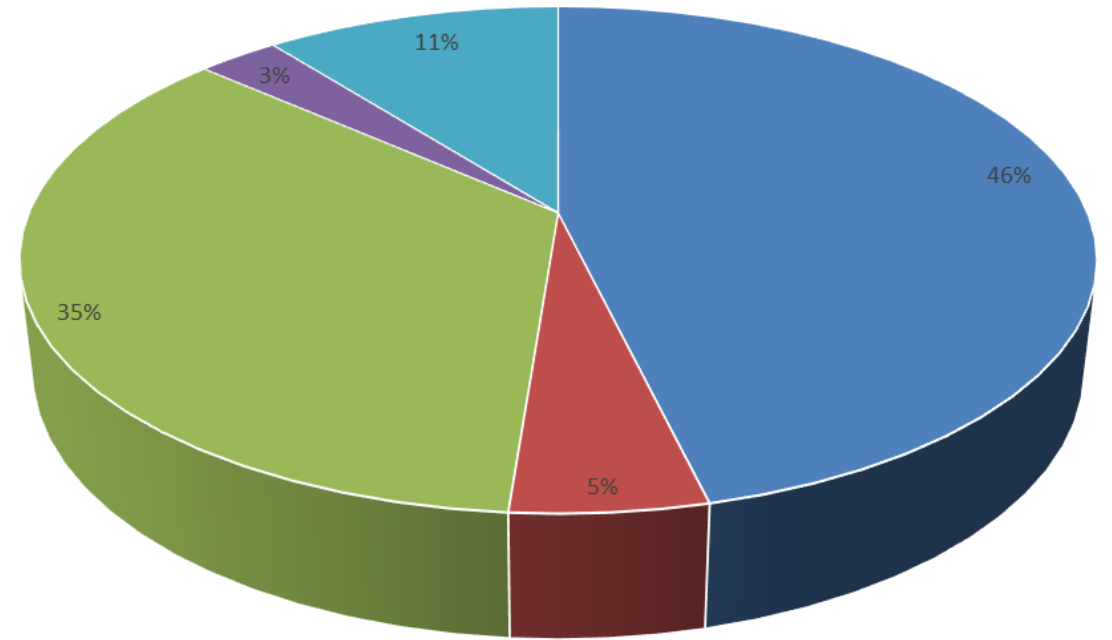
COMMUNAUTÉ

Répartition géographique



■ Saint-Honoré ■ Autres

Répartition selon les axes d'intervention



■ Santé ■ Sports ■ Social ■ Environnement et DD ■ Éducation



Informations du milieu



Sujets et thématiques d'intérêt

RAPPORT ESG

Qu'est-ce qu'un rapport ESG?

En complément aux rapports financiers annuels adressant les résultats et risques financiers d'une entreprise, il est de plus en plus attendu que les compagnies produisent également un rapport annuel faisant état de leurs performances et de leurs risques en lien avec des critères ESG.



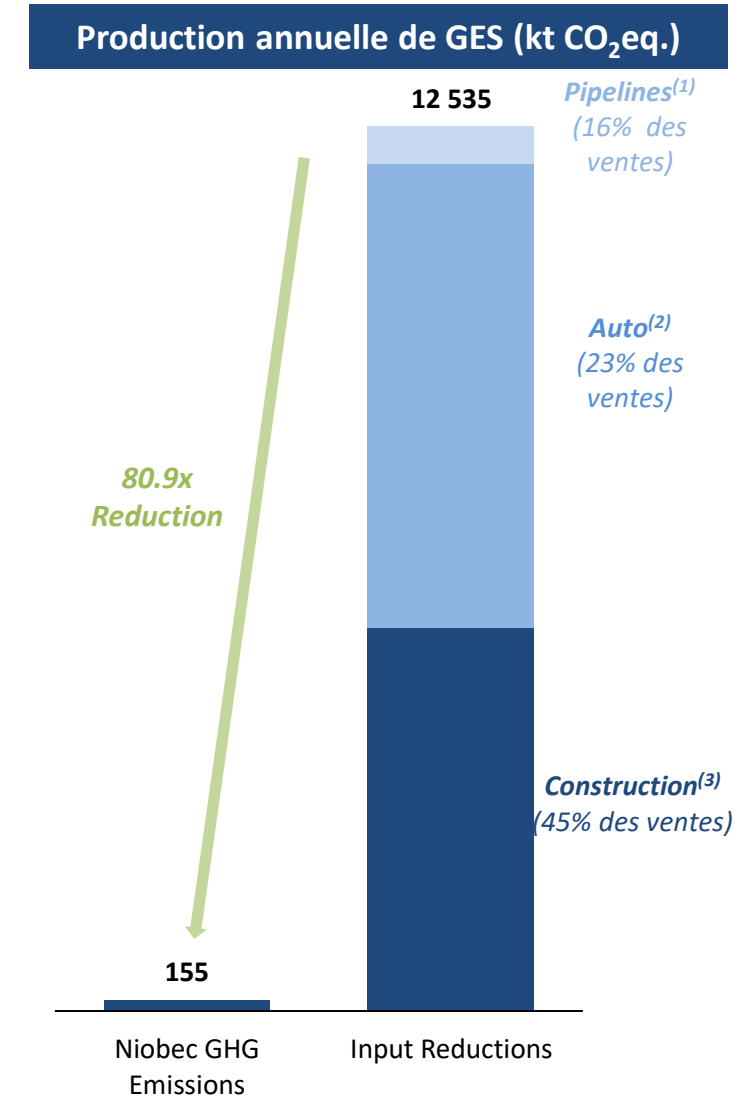
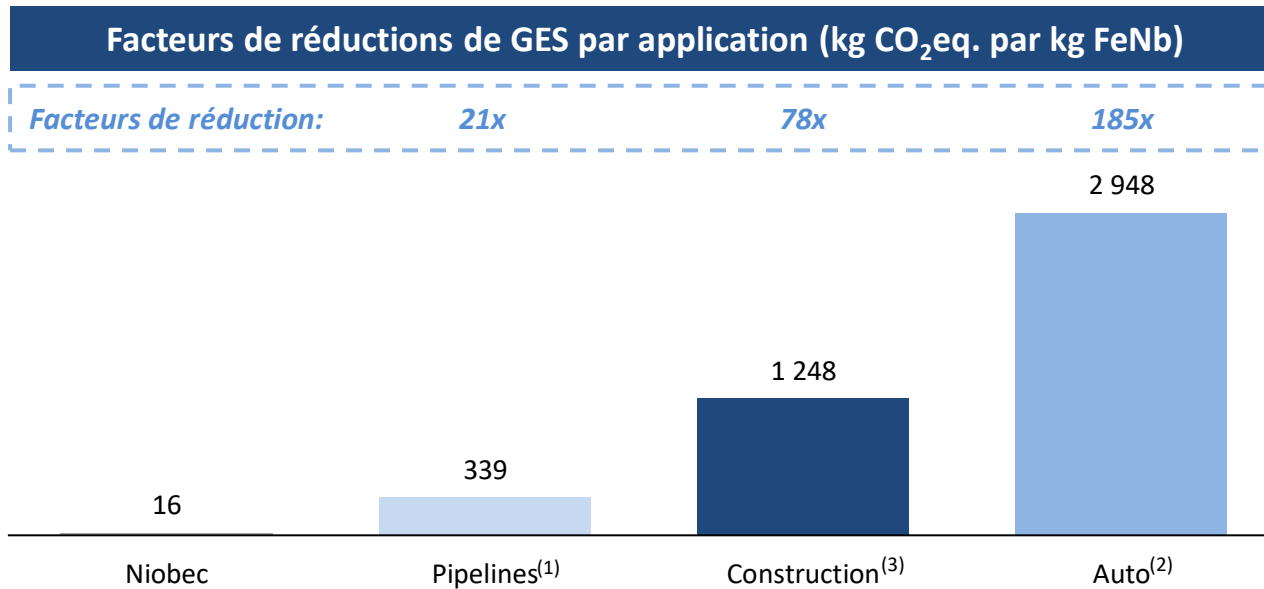
RAPPORT ESG 2022

Il s'agit du premier rapport ESG de Margis et d'un des premiers rapports publics de l'entreprise. La vision pour ce rapport était de :

1. Établir et partager les bases sur lesquelles nous construirons notre stratégie de durabilité
2. Évaluer et partager la situation de référence à partir de laquelle nous mesurerons notre amélioration dans le futur
3. Présenter les opérations de Magris au public

ANALYSE DU CYCLE DE VIE

- L'analyse de cycle de vie (ACV) publiée par ERM suggère que l'utilisation du niobium produit par Niobec dans la production d'acier pour les trois principales applications sur le marché évite ~81x plus d'émissions de GES que ce que Niobec émet annuellement
- Les réductions de GES résultent de la réduction significative d'acier nécessaire pour accomplir les mêmes fonctions lorsque de l'acier contenant du niobium est utilisé
- La production d'un kg de FeNb par Niobec génère ~16kg CO₂eq. alors que les émissions évitées par la réduction de l'utilisation d'acier varient de ~21-185x selon l'application



LE CADRE ESG DE MAGRIS





Ce que le développement durable signifie pour nous

Pour Magris, la durabilité signifie "notre capacité à gérer les impacts environnementaux et sociaux de nos activités de manière à créer de la valeur à long terme - en répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des autres et des générations futures à répondre aux leurs."

La durabilité de nos activités est fondée sur nos valeurs fondamentales de respect, d'intégrité, de sécurité et d'excellence, ainsi que sur notre vision: "Nous fournissons des matériaux pour améliorer les performances et la durabilité de produits essentiels qui améliorent la vie quotidienne dans un monde plus sobre en carbone. Nous agissons de manière responsable, en respectant nos employés, les communautés et l'environnement."

Pour maintenir la durabilité de nos activités, nous identifions et gérons les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qui ont le plus d'impact sur nous, l'environnement, les personnes et les communautés, et nous intégrons ces facteurs dans notre mode de fonctionnement. Cette politique définit la manière dont nous travaillons au quotidien pour gérer les risques sociaux et environnementaux de nos activités tout en maximisant les impacts positifs sur l'environnement, les personnes et les communautés afin de maintenir la durabilité de notre activité.

Aaron Bagant
Président et chef de la direction

Matthew Fenton
Président et directeur financier

Comment nous menons nos activités

Dans nos activités, nous veillons à :

- Adhérer à des normes d'exploitation de site qui respectent ou dépassent nos obligations de conformité aux lois et règlements applicables et qui répondent aux préoccupations ou aux engagements envers nos parties prenantes.
- Mettre en œuvre et maintenir des pratiques de gestion fondées sur des systèmes et des normes reconnus internationalement.
- Mesurer et améliorer continuellement nos procédures et pratiques liées à la durabilité par le biais d'inspections, d'audits, d'examen, d'enquêtes, d'actions correctives, d'apprentissages partagés, d'examen des meilleures pratiques et de processus basés sur le comportement
- Affecter les ressources appropriées pour remplir nos engagements
- Sensibiliser, encourager, former et responsabiliser nos employés et nos sous-traitants envers nos engagements.
- Utiliser la durabilité comme moteur pour améliorer nos performances opérationnelles et financières.
- Définir et communiquer de manière claire et transparente nos objectifs en matière de performances environnementales et sociales et rendre compte annuellement de nos performances à cet égard
- Examiner et évaluer régulièrement les progrès accomplis dans la réalisation de nos engagements environnementaux et sociaux à tous les niveaux de notre organisation.
- Éviter de faire des affaires ou d'entretenir toute autre relation avec ceux dont les actions sont incompatibles avec nos valeurs fondamentales et nos objectifs environnementaux et sociaux.



Priorité à la santé, à la sécurité et au bien-être



Nous pensons que chaque personne qui entre sur un lieu de travail de Magris doit rentrer chez elle en santé et en sécurité, chaque jour. Nous pensons également que chaque personne présente sur un lieu de travail de Magris est un leader courageux en matière de santé, de sécurité et de bien-être qui doit agir sans délai pour gérer nos risques en matière de santé, de sécurité, y compris la sécurité psychologique, et de bien-être. Toutes les blessures et les maladies professionnelles sont évitables et aucun travail ne vaut la peine d'être effectué de manière dangereuse. **Aucun! Prioriser la sécurité signifie que nous veillons à :**

- Identifier en permanence les risques pour la santé, la sécurité, y compris la sécurité psychologique, et l'hygiène industrielle, et mettre en œuvre et maintenir des méthodes de travail sûres pour éliminer ou atténuer ces risques.
- Maintenir un haut degré de préparation aux situations d'urgence afin d'intervenir rapidement et efficacement si nécessaire.
- Mettre en œuvre et maintenir des programmes solides et efficaces de gestion de la santé, de la sécurité et de l'hygiène industrielle pour la sécurité psychologique et le bien-être de nos employés, en tenant compte des conditions ou des limitations individuelles.
- Donner à toute personne présente sur un lieu de travail de Magris l'autorité de remettre en question toute action ou tout processus qu'elle juge dangereux ou qui présente un risque pour sa santé, sa sécurité ou son bien-être personnel ou d'autres personnes.

- S'encourager mutuellement à être des champions de la santé, de la sécurité et du bien-être et à partager toute pratique ou activité sécuritaire ou dangereuse en utilisant nos canaux de communication établis afin que nous puissions tous tirer des leçons de l'expérience, de manière positive ou négative ; et
- Maintenir des processus d'enquête diligents afin de déterminer les causes fondamentales des incidents et des accidents et de prévenir les récurrences. Au quotidien, nous veillons à :
- Démontrer notre engagement en faveur de la santé, de la sécurité et du bien-être par un leadership visible et une communication claire des attentes à tous.
- Prendre le temps de travailler en sécurité
- Identifier les dangers et arrêter le travail si nécessaire
- Faire des pauses fréquentes et à se concentrer
- Utiliser les outils et l'équipement de protection individuelle adéquats pour le travail.
- Prendre soin les uns des autres et veiller les uns sur les autres



Respecter l'environnement



Nous pensons que la préservation de l'environnement est fondamentale pour notre réussite actuelle et future. Nous nous engageons à éviter, minimiser ou compenser, dans cet ordre, tous les impacts environnementaux liés à nos activités, y compris les gaz à effet de serre que nous générons ou que nous pouvons influencer. **Respecter l'environnement signifie que nous veillons à :**

- Opérer nos installations et affecter nos ressources de manière à réduire notre impact sur l'environnement et à prévenir la pollution.
- Appliquer une gestion et une gouvernance solide et transparente de l'eau destinée aux opérations pour une utilisation responsable et durable de l'eau, en tenant compte de l'interconnectivité des bassins versants que nous partageons avec d'autres.
- Identifier, évaluer et intégrer les impacts potentiels du changement climatique dans nos processus opérationnels, de planification des activités et de budget.
- Éviter ou minimiser les impacts d'événements inattendus en étant préparé à faire face rapidement et efficacement aux situations d'urgence environnementale qui peuvent survenir.

- Intégrer la conservation de la biodiversité dans toutes les phases de nos activités en mesurant et en atténuant l'impact sur les fonctions de tout écosystème perturbé.
- Planifier, concevoir, construire, exploiter et gérer nos installations de traitement des déchets (y compris les résidus miniers) tout au long de leur cycle de vie afin de minimiser les dommages et de respecter ou de dépasser les exigences légales et réglementaires applicables, ainsi que les meilleures pratiques de l'industrie.
- Établir, maintenir et revoir régulièrement nos plans et stratégies de fermeture et de réhabilitation en prévoyant un budget adéquat et en encourageant une remise en état progressive lorsque cela est possible.



Respecter les gens



Les valeurs fondamentales de Magris, à savoir le respect, l'intégrité, la sécurité et l'excellence, sont ancrées dans les relations que nous nous efforçons de construire et d'entretenir avec les gens - nos employés, nos entrepreneurs, nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement, nos clients, les communautés et autres. Nous devons traiter les gens avec honnêteté et respect, réfléchir à la manière dont nos actions ou nos décisions peuvent affecter les gens et agir de manière appropriée. Nous sommes engagés à contribuer et à favoriser le développement des communautés dans lesquelles nous opérons en privilégiant la transparence, la consultation et la collaboration. **Respecter les gens signifie que nous veillons à :**

- S'assurer que nos opérations et nos activités au sens large ne présentent pas de risques pour la santé, la sécurité ou le bien-être des communautés adjacentes ou de toute autre personne qui est ou pourrait être affectée par nos activités.
- Créer et promouvoir une culture de travail équitable, diversifiée et inclusive qui offre des chances égales à tous, sans violence, harcèlement, discrimination et intimidation.
- Créer des possibilités d'emploi et de partenariat avec des entreprises locales responsables et soutenir les organisations et initiatives locales pour créer des retombées durables.

- Protéger et garder confidentielles toutes les informations et données que nos clients, fournisseurs et autres partagent avec nous ainsi que toutes les informations et données auxquelles nous avons accès dans le cadre de nos relations commerciales, sauf lorsque ces informations ou données révèlent des pratiques illégales, de la corruption ou une violation des droits humains fondamentaux
- Éviter toute activité ou partenariat susceptible de soutenir directement ou indirectement une violation des droits humains fondamentaux, notamment le travail des enfants et toute forme de travail forcé ou obligatoire.
- Adopter une approche proactive dans nos communications avec les régulateurs et les autorités gouvernementales.
- Veiller à ce que les intérêts et les préoccupations de toutes nos communautés soient pris en compte dans nos processus décisionnels et avant de prendre toute mesure susceptible de les affecter.

Indice de contenu

Thème ESG	Indicateur de performance	2022	Référence
Finance			
Contributions financières	Valeur économique totale générée (\$ US ('000))	408 000	GRI 201-1
	Salaires et bénéfices des employés (\$ US ('000))	93 000	GRI 201-1
	Palements au gouvernement (\$ C ('000))	9 100*	GRI 201-1
Priorisation de la santé, à la sécurité et le bien-être			
Santé, sécurité et bien-être des employés	Taux d'accidents enregistrables des employés (TRIR)(Rate)	4,23	SASB EM-MM-320a.1, GRI 403-9
	Taux d'accidents enregistrables des entrepreneurs (TRIR)(Rate)	2,81	SASB EM-MM-320a.1, GRI 403-9
	Taux de quasi-accidents (NMFR)(Rate)	2,61	SASB EM-MM-320a.1, GRI 403-9
	Décès (#)	0	SASB EM-MM-320a.1, GRI 403-9
Respecter l'environnement			
Émissions de GES et changement climatique	Émissions directes de GES (champ d'application 1) (tCO ₂ e)	46 474 [‡]	SASB EM-MM-110a.1, GRI 305-1
	Émissions indirectes de GES (champ d'application 2) (tCO ₂ e)	12 376	GRI 305-2
	Intensité des GES du talc (champs d'application 1 et 2) (tCO ₂ e/t de produits de Talc)	0,13 [§]	
	Intensité des GES du niobium (champs d'application 1 et 2) (tCO ₂ e/t de FeNb)	1,61	
Gestion d'eau et d'effluent	Total des eaux prélevées (millions de litres)	7 635	SASB EM-MM-140a.1, GRI 303-3
	Total de l'eau utilisée, incluant l'eau recyclée (millions de litres)	25 184	SASB EM-MM-140a.1, GRI 303-5
	Pourcentage de leau qui est recyclée (%)	70	
	Total des rejets d'eau incluant l'eau traitée (millions de litres)	8 709	GRI 303-4
	Avis d'infractions en lien avec l'eau (nombre)	1	SASB EM-MM-140a.2
Gestion des déchets	Total des matières résiduelles non dangereuses (t)	5 018	SASB EM-MM-150a.4
	Total des matières dangereuses résiduelles (t)	217	SASB EM-MM-150a.7, GRI 306-3
	Total des matières résiduelles minérales (t)	5 802 013	
	Résidus miniers (t)	2 726 772	SASB EM-MM-150a.5, GRI 306-3
	Stériles et morts-terrains (t)	3 075 241	SASB EM-MM-150a.6
	Total des matières résiduelles (t)	5 807 248	
	Total des matières dangereuses résiduelles recyclées ou utilisées à d'autres fins (%)	27,6	SASB EM-MM-150a.8, GRI 306-4
	Résidus miniers valorisés, y compris par la production de remblai en pâte (%)	56,3	
	Matières résiduelles non-dangereuses détournées des sites d'enfouissement (%)	43,5	

* Ce paiement a été effectué en 2021. Données 2022 non disponibles au moment de la publication.

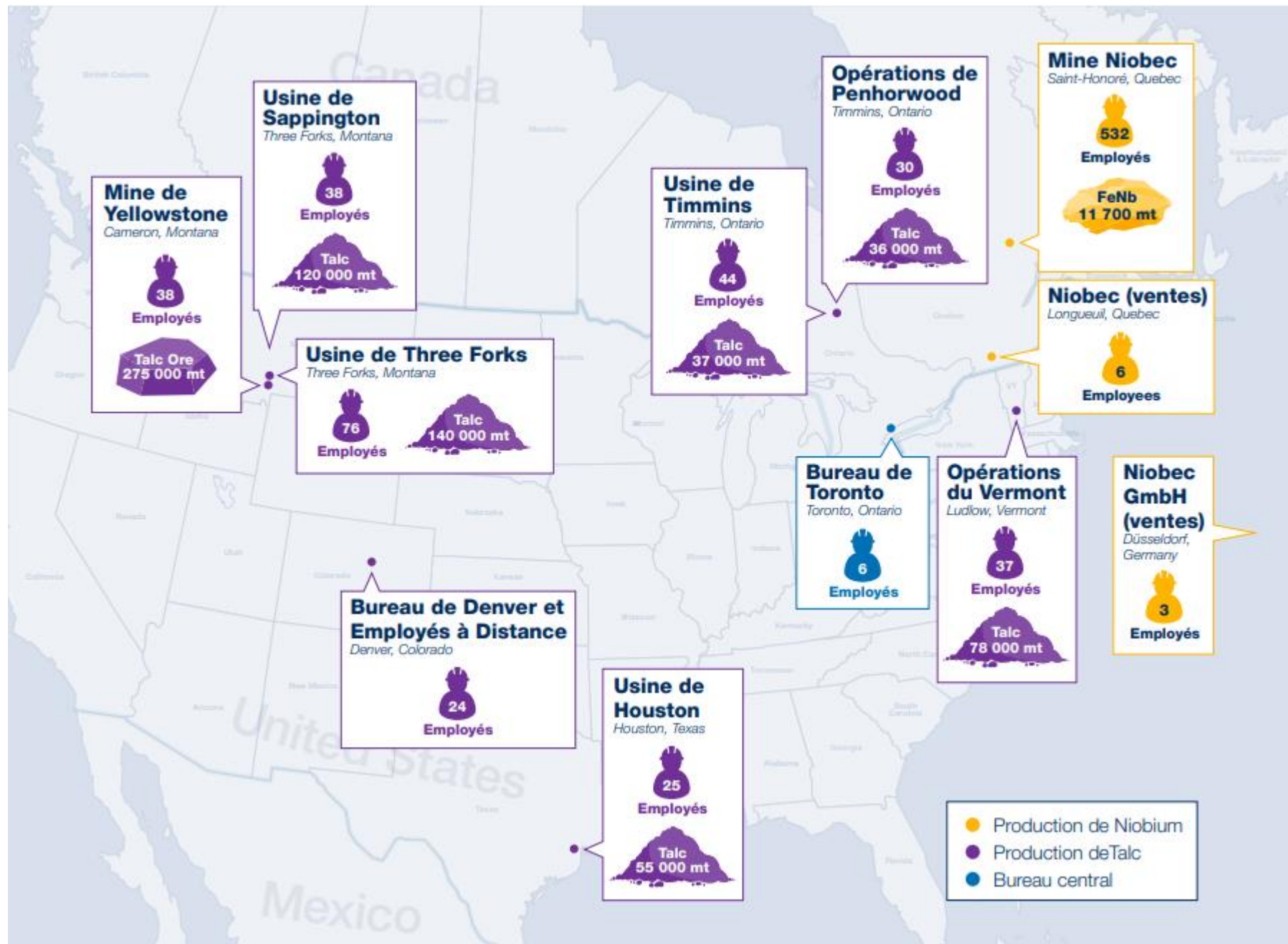
‡ Cette donnée représente un retraitement de la valeur initiale (38,881) publiée le 29 juin 2023. Ce retraitement découle d'une mise à jour de certaines hypothèses de calcul ou de l'obtention de données plus précise après la publication.

§ Cette donnée représente un retraitement de la valeur initiale (0.11) publiée le 29 juin 2023. Ce retraitement découle d'une mise à jour de certaines hypothèses de calcul ou de l'obtention de données plus précise après la publication.

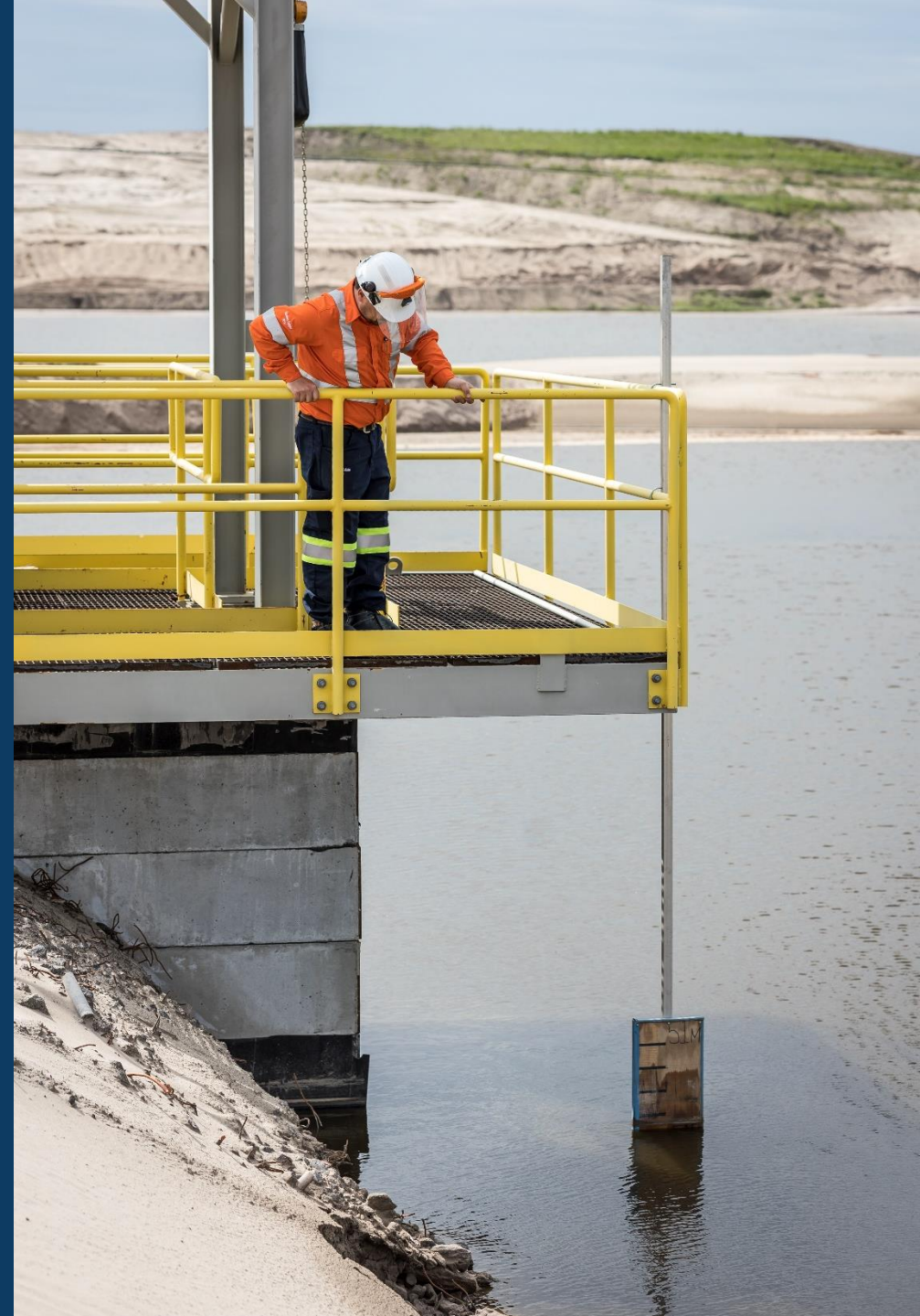
Thème ESG	Indicateur de performance	2022	Référence
Respecter les gens			
Diversité, équité et inclusion	Nombre total d'employés (#)	848	GRI 405-1
	Nombre total de femmes (#)	125	GRI 405-1
	Pourcentage de femmes (%)	15	GRI 405-1
	Nombre de femmes en position de leadership (#)	45	GRI 405-1
	Pourcentage de femmes dans les employés en position de leadership (%)	23	GRI 405-1
	Employés de moins de 30 ans (%)	14	GRI 405-1
	Employés ayant entre 30 et 50 ans (%)	57	GRI 405-1
	Employés de plus de 50 ans (%)	29	GRI 405-1
	Éthiques des affaires et transparence	Rapports de violations présumées de notre code de conduite (#)	2
Approvisionnement local		Pourcentage du budget d'approvisionnement qui est dépensé localement (%)	36



Nous fournissons des matériaux pour améliorer les performances et la durabilité de produits essentiels qui améliorent la vie quotidienne dans un monde plus sobre en carbone. Nous agissons de manière responsable, en respectant nos employés, les communautés et l'environnement.



Gestion des poussières & suivi du Béryllium



SUIVI DU BÉRYLLIUM À NIOBEC

Le béryllium est un élément existant à l'état naturel. On retrouve l'élément entre autres dans des environnements industriels tels les alumineries, les fonderies et les concentrateurs de minerai. À Niobec, le béryllium fait partie de la composition chimique de notre minerai, la carbonatite.

La poussière contenant des concentrations mesurables en Béryllium est celle que l'on retrouve au bout du procédé de concentration du minerai (séchoir, emballage, convertisseur).



Réglementation

Le programme de suivi des poussières est basé sur:

- Loi sur la santé et sécurité du travail;
- Règlement sur la santé et sécurité au travail;
- Règlement sur la santé et sécurité au travail dans les mines.

Leur but:

- assurer la qualité du milieu de travail;
- protéger la santé des travailleurs;
- assurer la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs.



RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE SUIVI DES POUSSIÈRES

Le programme de santé émis par la Santé Publique est déployé sur 4 ans.

De nombreux travailleurs sont échantillonnés annuellement selon les risques d'exposition aux poussières et selon leur lieu de travail.

Méthode d'échantillonnage standardisée

Pour que les échantillons soient représentatifs, il est obligatoire de suivre les méthodes d'échantillonnage standardisées et décrites dans le Guide d'échantillonnage de l'air en milieu de travail. Ce Guide indique :

- Les instruments d'échantillonnage;
- Les débits d'échantillonnage représentatifs;
- La durée de l'échantillonnage;
- Les paramètres à échantillonner et faire analyser;
- Les normes à appliquer.

RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE SUIVI DES POUSSIÈRES

À Niobec, le suivi des poussières se fait en mesurant la VEMP (valeur d'exposition moyenne pondérée). La valeur obtenue doit se situer sous une concentration maximale admissible définis par le RSST.

Cette concentration maximale de la substance dans l'air auxquelles la grande majorité des travailleurs peut être exposée quotidiennement sans subir d'effets néfastes.

Certains contaminants sont ajustés selon la VEMA (valeur d'exposition ajustée), tel qu'établie selon le Guide d'ajustement des valeurs d'exposition admissibles pour les horaires de travail non-conventionnels, publié par l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail. L'ajustement est fait pour les horaire non-conventionnel.

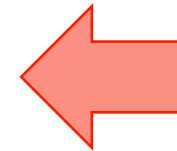
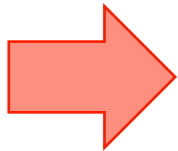
RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE SUIVI DES POUSSIÈRES

ID	Contaminant (paramètre)	Source /	Norme
1	Poussières totales	Tous les milieux où se retrouvent de la poussière	< 10 mg/m ³
2	Poussières respirables	Tous les milieux où se retrouvent de la poussière	< 3 mg/m ³
3	PCR* (carbone total)	Combustion du diesel	< 0,4 mg/m ³
4	Silice cristalline	Où se trouve le minerai	< 0,1 mg/m ³
5	Fumée de soudage	Atelier mécanique	< 5 mg/m ³
6	Béryllium	Où se trouve le concentré de niobium	< 0,15 µg/m ³

* PCR = Poussières combustibles respirables

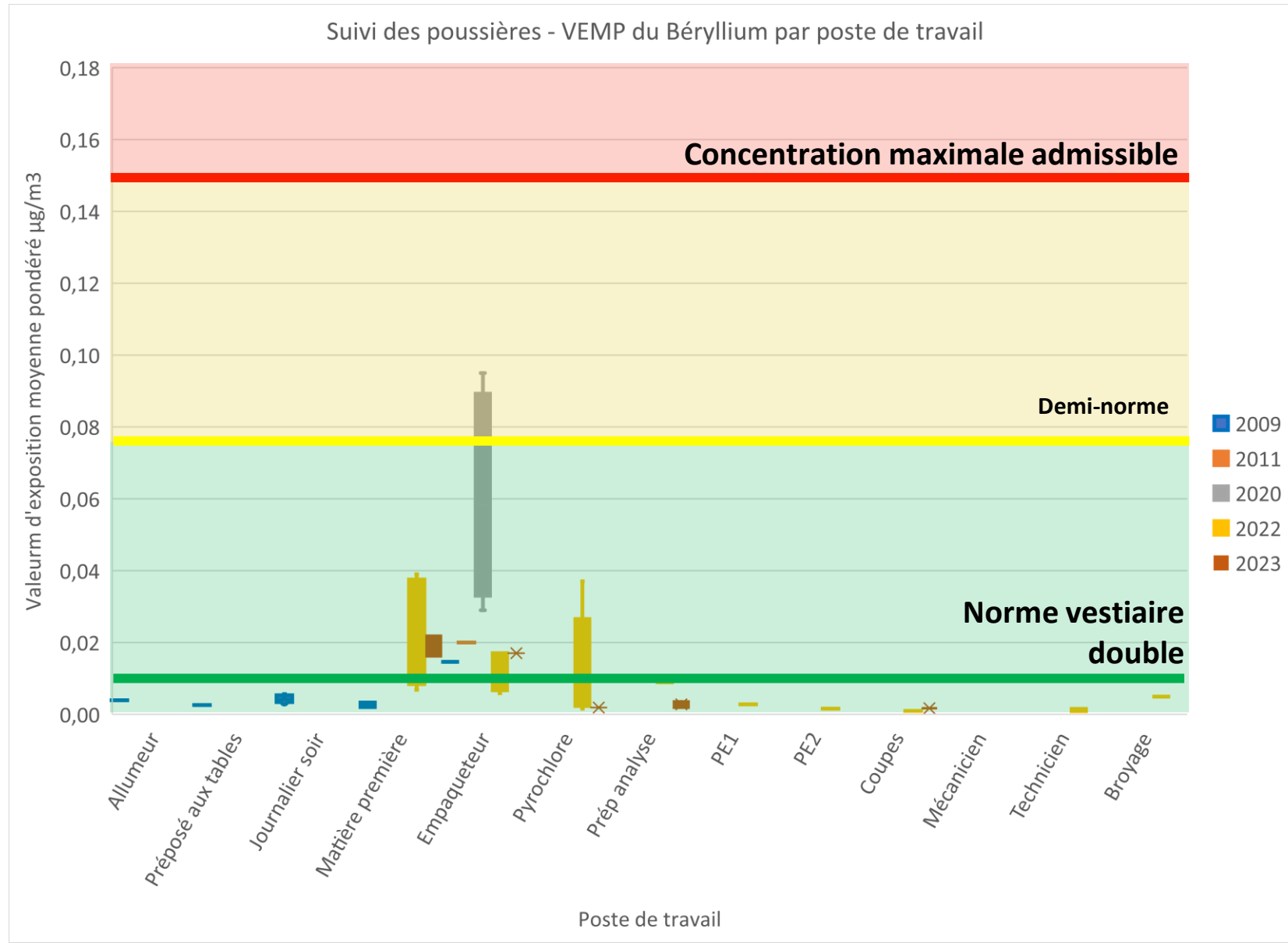
RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE SUIVI DES POUSSIÈRES

ID	Contaminant (paramètre)	Source /	Norme
1	Poussières totales	Tous les milieux où se retrouvent de la poussière	< 10 mg/m ³
2	Poussières respirables	Tous les milieux où se retrouvent de la poussière	< 3 mg/m ³
3	PCR* (carbone total)	Combustion du diesel	< 0,4 mg/m ³
4	Silice cristalline	Où se trouve le minerai	< 0,1 mg/m ³
5	Fumée de soudage	Atelier mécanique	< 5 mg/m ³
6	Béryllium	Où se trouve le concentré de niobium	< 0,15 µg/m ³



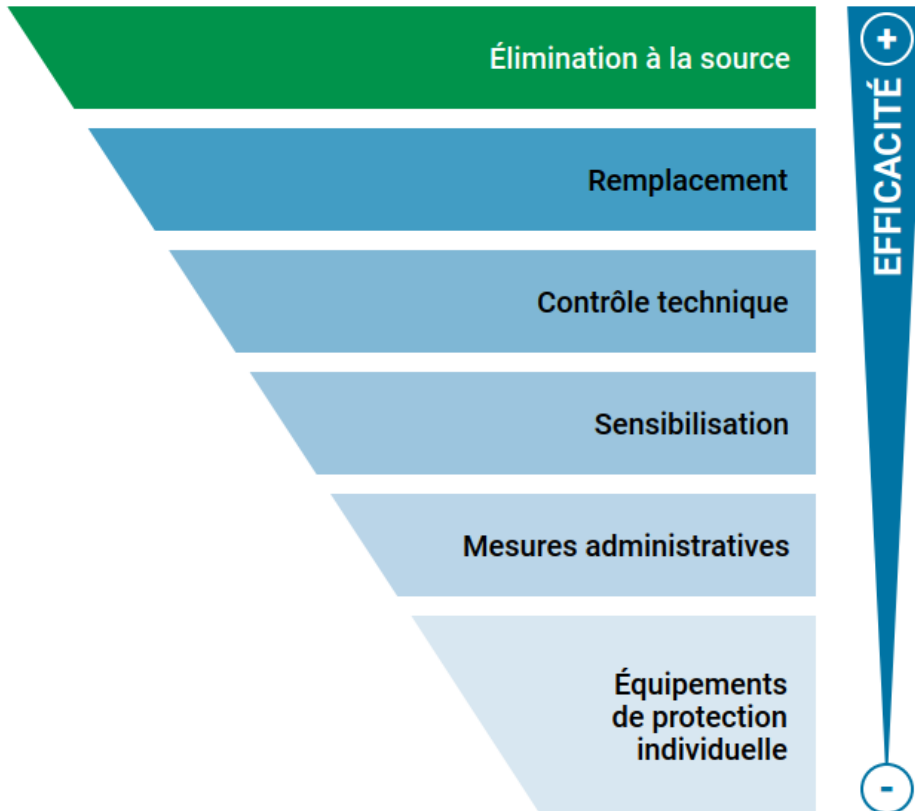
* PCR = Poussières combustibles respirables

SUIVI ET BÉRYLLIUM À NIOBEC



LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION DU BÉRYLLIUM

Hiérarchie des mesures de prévention¹

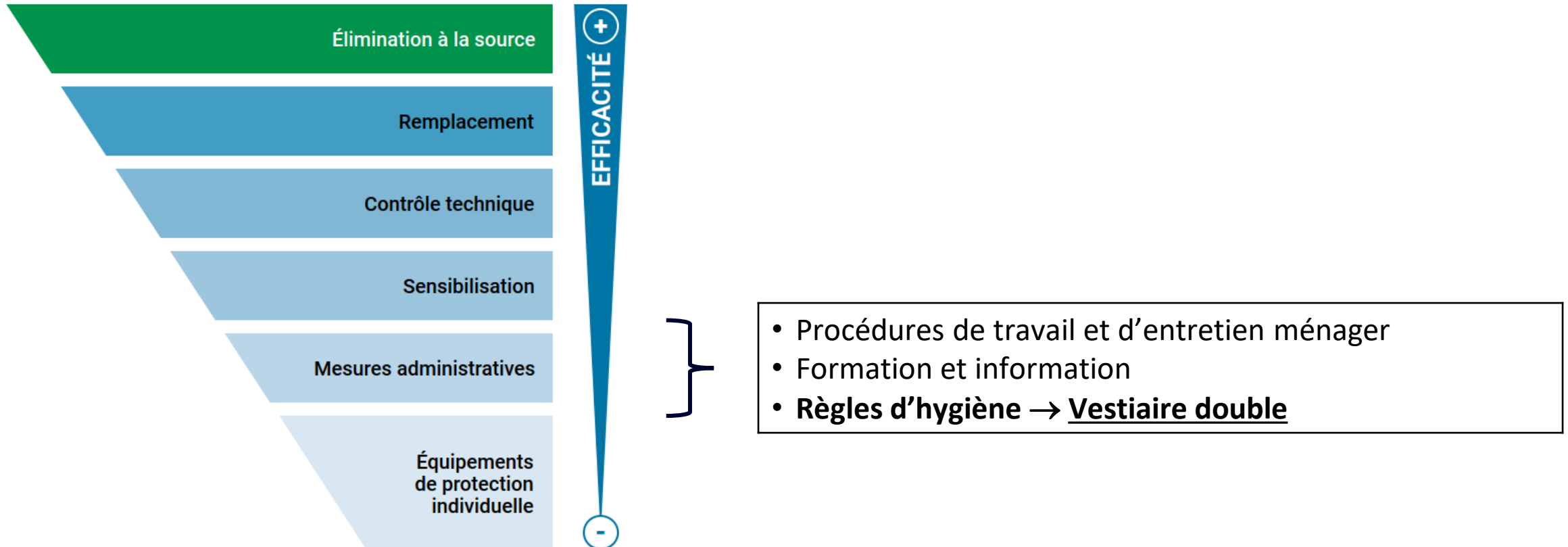


- Béryllium ne peut être substitué car il est naturellement présent dans le minerai
- Contrôle du procédé limité pour la gestion des poussières suivant l'étape du séchoir
- Exemples de contrôle technique par projet d'amélioration:
 - Captation sur recirculation des sacs de concentré
- Exemples de contrôle technique via l'entretien:
 - Réparation des joints d'étanchéité des convoyeurs à vis secteur séchoir/empaquetage
 - Remplacement du cyclone séchoir
 - Étanchéité points de chute séchoir
 - Nettoyage industriel secteur convertisseur
 - Nettoyage industriel secteur empaquetage concentré
 - Entretien préventif des équipements de manutention de concentré et dépoussiérage

¹ Source: Prévenir et contrôler l'exposition au Béryllium, CNESST, 2022

LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION DU BÉRYLLIUM

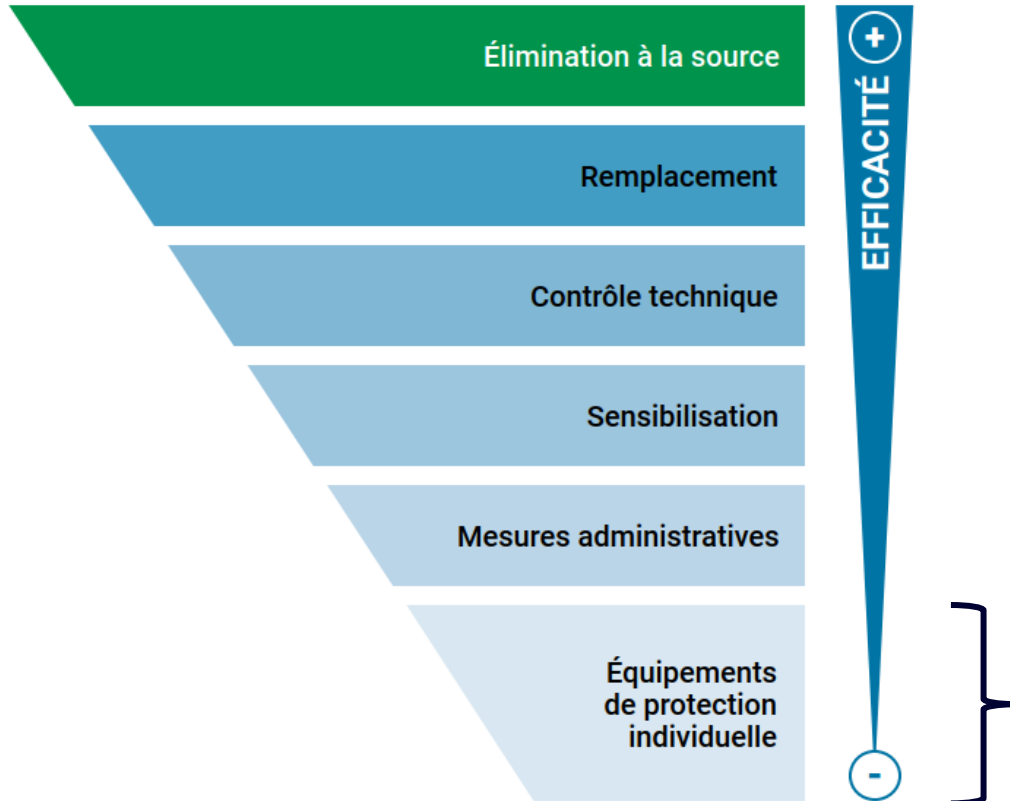
Hiérarchie des mesures de prévention¹



¹ Source: Prévenir et contrôler l'exposition au Béryllium, CNESST, 2022

LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION DU BÉRYLLIUM

Hiérarchie des mesures de prévention¹



- Porter des gants et vêtements de travail
- Protection respiratoire → Racal → **Conçu pour 25 fois la concentration maximale admissible**
- Protection respiratoire → Demi-Masque à cartouche → **Conçu pour 10 fois la concentration maximale admissible**

¹ Source: Prévenir et contrôler l'exposition au Béryllium, CNESST, 2022

LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION DU BÉRYLLIUM

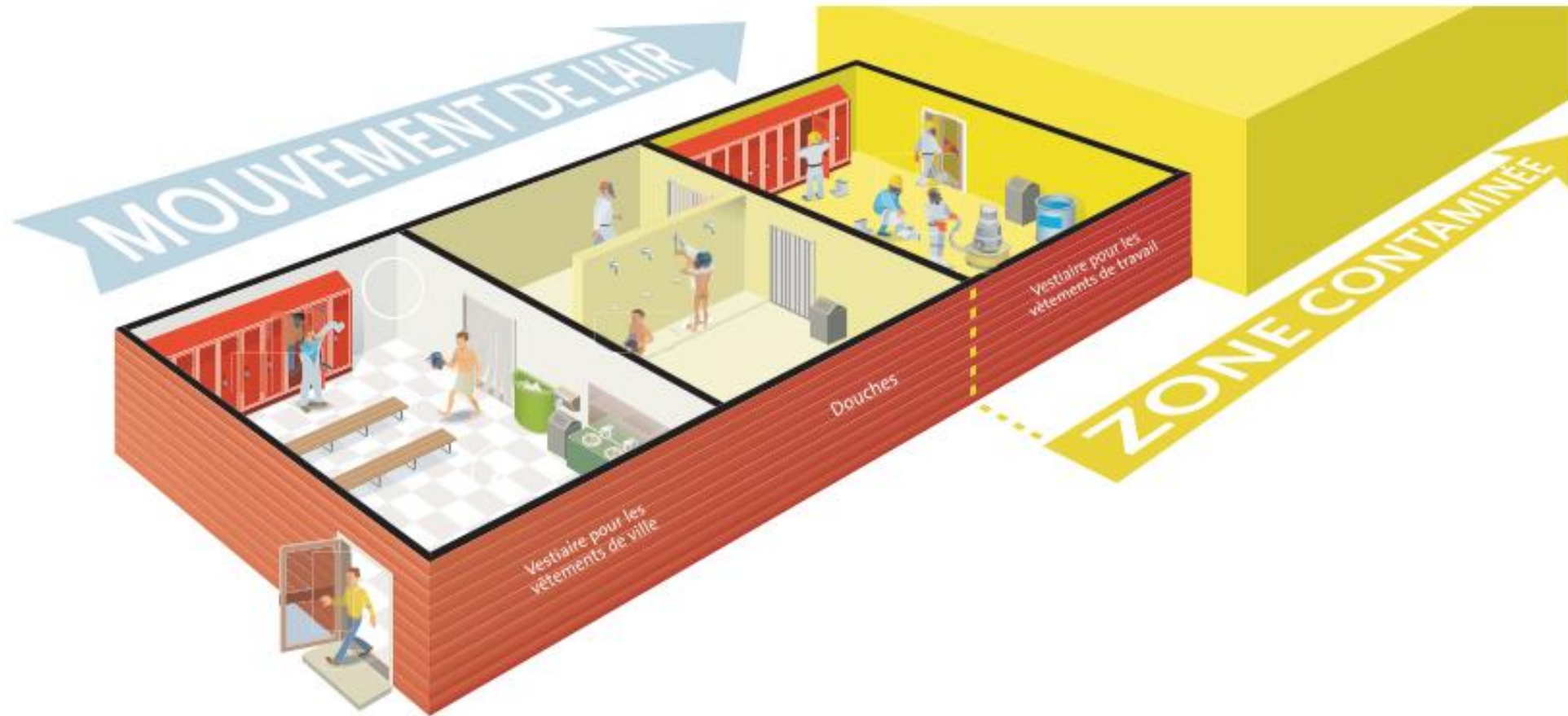


Illustration : Studio Bergeron

¹ Source: Prévenir et contrôler l'exposition au Béryllium, CNESST, 2022



Points divers

POINTS DIVERS

- Bilan annuel
- Prochaine rencontre
 - Hiver 2024



Des questions ?

Contact

✉ Info@niobec.com

☎ (418) 673-4694

📍 3400 chemin du columbium
Saint-honoré, G0V 1L0



Mot de la fin

Merci!

Respect

Sécurité

Intégrité

Excellence